

# SRADDET

## Carte synthétique des objectifs

Projet de modification n°2 - Février 2024

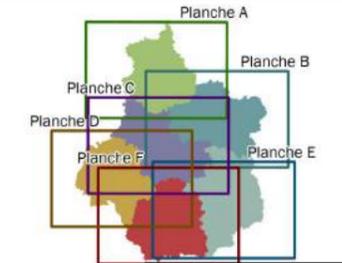


### Affirmer l'unité par la synergie de tous les territoires et booster l'attractivité régionale en s'appuyant sur nos atouts.

- Affirmer et dynamiser les pôles de notre région, renouveler le dialogue entre les territoires, les villes et les campagnes et les autres acteurs.
  - Mieux connecter le Centre-Val de Loire au territoire national et international, améliorer les mobilités quotidiennes durables.
- Metropoles
  - Pôles régionaux
  - Pôles d'équilibre et de centralité
  - Pôles extérieurs en interrelation avec les territoires régionaux
  - Aéroports Tours-Val de Loire et Marcel Dassault de Châteauroux
  - Lignes de tramway existantes
  - Projet de 2ème ligne de tramway à Tours
  - Véloroutes existantes
  - Véloroutes en projet (inscrites au schéma régional voies vertes)
  - Projets de réouverture de lignes voyageurs
  - LGV existantes
  - Ligne ferroviaire (voyageurs et fret)
  - Autoroutes
  - Routes nationales
  - Départementales
- Endiguer la consommation de nos espaces agricoles et naturels, accentuer le renouvellement urbain, œuvrer pour un habitat toujours plus accessible.
- Consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers sur 10 ans (2011-2020), supérieure à la moyenne régionale (0,34% du territoire)
- Taux de vacance des logements dans les surfaces artificialisées en 2020 :
- Inf à 8,2 % (moyenne nationale)
  - Sup ou égal à 8,2 % (moyenne nationale)
- Des soins plus accessibles pour tous en tout point du territoire.
- Zone carencée en offre de soins

### Intégrer l'urgence climatique et environnementale et attendre l'excellence éco-responsable.

- Devenir une région à biodiversité positive.
  - Réduire les gaz à effet de serre, atteindre le 100% énergie renouvelable.
- Corridor de biodiversité interrégional
  - Biodiversité remarquable à protéger/préserver (réserves, réservoirs de biodiversité, Ramsar, Natura 2000...)
  - Continuités écologiques à préserver/restaurer (corridors, ZNIEFF)
  - Milieux naturels et agricoles à préserver/valoriser
  - Périmètre des plans de protection de l'atmosphère
  - Diminuer et valoriser les déchets, développer l'économie circulaire.
  - Plateformes et installations de valorisation organique (compostage, méthanisation avec tygénisation)
  - Installations de stockage de déchets non dangereux et usines d'incinération des ordures ménagères
  - Installations de valorisation matière (centres de tri de déchets ménagers et d'activités économiques)
- Préserver la ressource en eau, prendre en compte le risque inondation.
- Loire - Val de Loire inscrit UNESCO depuis 2000 de Sully-sur-Loire (45) à Chalonnes-sur-Loire (49)
  - Autres cours d'eau
  - Périmètre des SAGE



Accusé de réception en préfecture  
078-247800550-20240628-DEL5726062024-DE  
Date de télétransmission : 28/06/2024  
Date de réception en préfecture : 29/06/2024

